Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260605-DELIB_202606_01-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2026 N°1

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le CINQ JUIN à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Olivier JAVAUDIN, Maire.

Nombres de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

PRESENTS : M. Olivier JAVAUDIN, Mme Nicole LEMUE, Mme Stéphanie BOTREL, M. Jacques GUILLEMANT, Mme Isabelle MORANT, M. Gaël ROBERT, M. Michel COQ, Mme Anne-Laure LEGENTIL, M. Philippe BRENELIERE, M. François GRAIGNIC, M. Jean-Pierre HENAFF, M. Sébastien AUBIN, Mme Priscilla MARGELY, Mme Floriane RAGOT-MAIGNAN, Mme Céline MARTIN AGISSON, M. Michel FROMONT, Mme Marie-Claude DUPAU,

EXCUSES :

M. Loïc LORRE ayant donné procuration à Mme Céline MARTIN AGISSON,
Mme Séverine CARLIER, ayant donné procuration à M. François GRAIGNIC

Mme Isabelle MORANT a été désignée **secrétaire de séance**

Convocation du 29 mai 2026

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Les élections sénatoriales, qui doivent permettre le renouvellement par moitié du Sénat, se tiendront le **dimanche 27 septembre 2026**.
Sera alors organisé le renouvellement de la série 2, soit 178 sénateurs à laquelle appartient le département des Cotes d'Armor. Les trois sénateurs costarmoricains seront élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.
L'arrêté préfectoral du 20 mai 2026 fixe le nombre de délégués et de suppléants pour la commune de St Samson-sur-Rance à 5 délégués et 3 suppléants.
Les délégués titulaires et suppléants en vue des élections des sénateurs doivent être élus au sein du conseil municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Deux listes ont été déposées :

Liste Loïc LORRE « Pour Saint Samson notre commune »	**Liste Olivier JAVAUDIN « agir ensemble pour Saint Samson »**
Loïc LORRE Céline MARTIN AGISSON Michel FORMONT Marie-Claude DUPAU	Olivier JAVAUDIN Nicole LEMUE Michel COQ Isabelle MORANT Gaël ROBERT Stéphanie BOTREL Jacques GUILLEMANT Séverine CARLIER

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260605-DELIB_202606_01-DE

Après avoir voté à scrutin secret,

Résultats
Nombre de votants : 19
Nombres de suffrages exprimés : 19
Quotient électoral pour les délégués : 3.8
Quotient électoral pour les suppléants : 6.33

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Liste Loïc LORRE «St Samson notre commune »	4	1	0
Liste Olivier JAVAUDIN « Agir ensemble pour St Samson »	15	4	3

- **ELUS** :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Olivier JAVAUDIN	Gaël ROBERT
Nicole LEMUE	Stéphanie BOTREL
Michel COQ	Jacques GUILLEMANT
Isabelle MORANT	
Loïc LORRE	

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

Le Maire
Olivier JAVAUDIN

La secrétaire
Isabelle MORANT

MAIRIE DE SAINT-SAMSON-SUR-RANCE (Côtes d'Armor)